

Bayonne,  
le 23 novembre 2006

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 17 NOVEMBRE 2006**

**COMITÉ DIRECTEUR**

ALLIEZ Jacques	Présent	GOYENETCHE Michel	Excusé
ARSAUT Thierry	Présent	GUEROBE J. Claude	Présent
BARUCQ Monique	Présente	GUERRA Patrick	Excusé
BATS J. Marc	Présent	HIRIART Martin	Présent
CAMINO Adrien	Présent	LACOSTE Bernard	Excusé
CASAMAYOU Germaine	Excusée	LAGARDE J.Louis	Présent
CASTERES Thierry	Présent	LAMARQUE Daniel	Présent
DEGERT Michel	Excusé	LARRONDE LARRET'CHE Ramuntxo	Excusé
DELBOS M. Claude	Présente	LASSALLE Alain	Présent
DESTAILLAC Jacques	Présent	MALASSAGNE J.Jacques	Présent
DUCAP Eric	Excusé	MARRIS Christian	Excusé
DUFOURG Roland	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DUPRAT J. François	Excusé	PASCASSIO-COMTE J.François	Présent
ECHEVERRIA Pierre	Présent	POMMIES Francis	Représenté <sup>(1)</sup>
ETCHETO Michel	Présent	ROLLET Alain	Excusé
ETCHEVERRY André	Présent	SAINT PIERRE Michel	Présent
GARAT J. Baptiste	Excusé	SOULE J.Baptiste	Présent
GARRIGUES Pascal	Présent	SUPERVILLE Jean	Présent
GELIZE Michel	Excusé	VIDOU Daniel	Présent
GOICOECHEA Christian	Excusé		

Présents : 25                      Représenté : 1                      Excusés : 13

**MEMBRES ASSOCIES**

ANDRIEU François	Excusé	HAROCARENE Pascal	Présent
BAIETTI Jean Louis	Représenté <sup>(2)</sup>	IBAR Bernard	Présent
BERTHELOT J Claude	Excusé	LABADIE Christian	Présent
BONNAFOUS Robert	Excusé	LABISTE Bernard	Excusé
CLEMENT Marc	Représenté <sup>(2)</sup>	LAFARGUE Daniel	Présent
DOUAT Jean Paul	Excusé	LAPORTE Guy	Excusé
DURCUDOY Christian	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
ETCHEMENDY J. Pierre	Excusé	MOLERES J. Claude	Excusé
GOALARD Paul	Excusé	PECARRERE Claude	Excusé
GONY Jean	Présent	PEYRAT Dominique	Excusé
GOYENEIX Louis	Présent	PIERROU Gérard	Excusé
GOYHENECHÉ J. Pierre	Excusé	VAN DAELE Christian	Excusé
HARAN Léo	Représenté <sup>(2)</sup>		

**INVITES**

ERVITI J. Pierre	Présent	PERE Pierre	Présent
BEDERE Pascal	Présent	LAFAGE Geraud	Présent
PLA Jacques	Présent		

<sup>(1)</sup> par R. DUFOURG

<sup>(2)</sup> par JF. PASCASSIO-COMTE

## 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 8.09.06

Le procès-verbal du Comité Directeur, n'ayant soulevé aucune remarque, est approuvé.

## 2. XISTER : Pierre PERE

Pierre PERE présente le Xister dans sa version définitive ainsi que deux pelotes. Il rappelle le sondage effectué et ses résultats qui ont encouragé à persévérer et à finaliser le produit ainsi que les aspects ludiques, pédagogiques et distrayants de ce jeu.

Pierre PERE remercie la FFPB qui lui a permis d'obtenir des fonds du Ministère.

Ce produit est en cours de commercialisation.

Monsieur Géraud LAFAGE, ingénieur en matériaux composites, explique que deux années de recherches ont été nécessaires et la création d'une série de prototypes pour atteindre la qualité ergonomique souhaitée par les concepteurs.

Ce produit est fabriqué par injection d'une mousse bi-matières.

### Article paru dans Sud Ouest

*"INNOVATION. -- Un nouveau jeu de balle multi-terrains, ludique et pédagogique, est né de l'imagination d'un ingénieur et d'un ancien joueur de pelote palois.*

### *Le xister, c'est nouveau*

*Un jeu, rien qu'un jeu et surtout pas une spécialité de plus? » Pierre Péré, l'ancien porte-drapeau du joko garbi et rebot de la Section Paloise dans les années 70-80, conseiller pédagogique à la retraite et Géraud Lafage, tiennent d'emblée à marquer des points notamment auprès de ceux qui pourraient mélanger les genres ou penser à un effet de mode. Le Xister (prononcer Chistère) est donc l'aboutissement d'une gestation commune, à la fois instrument et pratique « directe » via deux équipes de joueurs face à face, en plein air ou en salle, sur tous types de terrains, « en dur », herbe ou terre battue.*

*On l'aura compris, l'activité s'inspire largement de l'ancien jeu de longue paume et de sa filiation, le rebot. L'instrument est un dérivé de chistera-gant de pasaka (une autre spécialité traditionnelle, pratiquée en trinquet), gouttière courbe en plastique, légère mais très résistante, solidaire du bras du joueur, qu'il prolonge. La pelote de mousse existe en deux versions, selon l'usage.*

*De 7 à 95 ans. « Cela s'adresse à tous, filles et garçons, droitiers ou gauchers, grands ou petits à partir de 7-8 ans et jusqu'à? 95 ans », plaisante l'ancien champion qui n'oublie pourtant pas le caractère prioritaire de la démarche. « C'est un jeu qui a été conçu pour intégrer la programmation d'éducation physique et sportive en école primaire (cycle 3), en collège et lycée, mais aussi en complément de l'enseignement dispensé dans les écoles de pelote et conviendrait même dans les centres de loisirs et culturels, grâce à son profil distrayant (un recueil d'une dizaine de situations d'apprentissages illustrées à l'attention des éducateurs, à même été prévu). Nous avons donc rapidement effectué un travail de sensibilisation auprès de tous ces organismes, via notamment l'USEP.*

*On est vraiment parti de zéro, avec Géraud Lafage, ingénieur spécialisé avec lequel nous avons travaillé sur un concept de chistera en fibre de verre. Nous avons pensé et réalisé ce jeu en Béarn, via la société SOMOCAP, c'était important d'associer une implication locale à ce projet. La FFPB nous a encouragé (Pierre Péré appartient au bureau de la Commission Sportive et Pédagogique), le Ministère des Sports nous a parrainé, nous avons contracté un prêt à taux 0 et le Conseil Général nous a octroyé une aide dite d'encouragement aux entreprises innovantes. L'objectif est de « rentrer dans nos fonds (la production minimale démarre à mille unités) ».*

*Mieux que le jokari. En son temps, le « jokari » (raquette et socle en bois, pelote de gomme attachée à un élastique) permettait aux touristes de tenir un peu de Pays Basque dans la main mais se contentait de proposer un divertissement aux variantes limitées. Avec le « Xister », la liberté d'action se veut plurielle, l'échec rapidement anecdotique et le plaisir décliné dans le partage? la philosophie du jeu par excellence, quoi !"*

Roland DUFOURG remercie Monsieur LAFAGE et adresse ses plus vives félicitations à Pierre PERE.

### 3. COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Roland DUFOURG précise qu'il ne sera pas fait un nouveau compte-rendu sportif, compte tenu des nombreuses diffusions dans les médias, mais l'on peut répondre à d'éventuelles questions. De plus, chaque membre du Comité Directeur a pu lire les propos de Jacques PLA et de Pascal BEDERE dans le dernier procès-verbal du Bureau.

Jean Pierre ERVITI rapporte que nous aurions pu nous en sortir mieux ou plus mal, compte tenu de la concurrence et des scores très serrés.

Le DTN répercute les félicitations reçues du Ministère pour la première place au nombre de médailles et associe à ces bons résultats les clubs et les ligues. Roland Dufourg donne lecture de la lettre de Jean-François LAMOUR félicitant l'ensemble de la délégation.

A la question de J.F. PASCASSIO-COMTE sur le remplacement de FONTANO par Jean Pierre MICHELENA, il lui est répondu par Jacques PLA et Pascal BEDERE, qu'à leurs yeux, suite à l'impossibilité de Thierry Nasciet, appelé en renfort, la meilleure solution était de faire appel au partenaire de club de Patxi Luberriaga.

Alain LASSALLE fait à son tour état du remplacement tardif de FONTANO, estimant que cette blessure aurait pu être mieux gérée et, par là même son remplacement.

Michel ETCHETO, s'il note le résultat convenable à main nue par équipes, déplore que LAMBERT n'ait pas été choisi pour le "tête à tête". Roland Dufourg reconnaît que Michel Etcheto a déjà mentionné ces faits mais que ce choix avait été validé par le Comité Directeur tout comme celui de la nomination des entraîneurs.

Jean Marc BATS fait état de la réduction du nombre des spécialités annoncée par Dominique BOUTINEAU et s'interroge sur l'action que pourrait mener la FFPB. Le Président indique qu'à l'occasion d'un prochain Comité Directeur il y aura un débat sur ce sujet.

Jean SUPERVILLE souligne que tout au long de la préparation se dégageait une grande sérénité, que les objectifs fixés par les entraîneurs ont été atteints ; il note également le comportement exemplaire de l'ensemble de la délégation.

Michel SAINT PIERRE, en tant que chef de délégation, confirme ces propos en soulignant que joueurs et entraîneurs ont fait preuve d'une très grande motivation et solidarité. Il commente la bonne organisation de ce mondial tant en matière d'hôtellerie, transport que le bon état des aires de jeux. Seule ombre au tableau, l'isolement des "manistes" à San Juan de Ixtayopan ou Tulyehualco, la longueur des transports et l'exubérance du public mexicain parfois déplacée lors des rencontres de Cesta punta.

Roland DUFOURG remercie l'ensemble des acteurs, entraîneurs, médecin, kiné, notre "photographe maison", Marie Claude DELBOS, les juges et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette aventure.

Adrien CAMINO fait état de sa surprise à l'annonce tardive du départ du Président de la FFPB à Mexico. Roland DUFOURG en prend acte tout en rappelant que le Président d'une Fédération se doit d'être présent, automatiquement, à l'Assemblée Générale de la Fédération Internationale.

Roland DUFOURG fait état de la manière dont le Président de la FIPV a été réélu : un véritable plébiscite. Félicitations à Dominique ainsi qu'à Jean-Baptiste DUNAT, le secrétaire général et Guy LAPORTE, le médecin de la FIPV.

Le Président remercie Dominique BOUTINEAU de l'avoir fait élire au Comité Directeur (Junta Directiva) de la FIPV, et donne lecture de la lettre de Dominique BOUTINEAU félicitant à son tour toute la délégation française.

Enfin, pour clôturer ce chapitre, Jean Pierre ERVITI informe le Comité Directeur que des subsides pour frais de vacances ont été obtenus pour les entraîneurs.

### 4. LIGUE PROFESSIONNELLE

Lilou ECHEVERRIA précise que le règlement de la ligue nationale professionnelle est inspiré de celui de la ligue professionnelle de boxe pour faire simple et propose les aménagements ci-dessous, préparés par Ramuntxo LARRONDE LARRETCHÉ en accord avec Madame FOUCHER du Ministère, pour mettre ce règlement en adéquation avec les Statuts de la FFPB.

Roland DUFOURG donne lecture du document :

## "Ligue Professionnelle de Pelote Basque

Après avoir pris conseil auprès du Ministère de la Jeunesse et des sports qui nous recommande d'adopter la méthodologie ci-dessous ;

Après avoir consulté les dispositions prises par la Ligue Nationale de Boxe ;

Tenant compte des deux textes ci-dessous,

- **CODE DU SPORT article L132-1**, ancienne loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 article 17-2

*Les fédérations sportives délégataires peuvent créer une ligue professionnelle, pour la représentation, la gestion, et la coordination des activités sportives à caractère professionnel des associations qui leur sont affiliées et des sociétés sportives.*

- **Décret n°2002-761 du 2 mai 2002, article 2 modifié par Ordonnance du 23 mai 2006,**

*Lorsqu'une fédération a constitué en son sein une ligue professionnelle en application des dispositions du II de l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 susvisée, elle doit pour pouvoir bénéficier d'une délégation, annexer à ses statuts un règlement particulier qui détermine les compétences et la composition de la ligue ainsi que les règles et les modalités de désignation de ses membres. Le règlement particulier doit permettre que la majorité des membres de la ligue soit élue directement par les associations et par les sportifs professionnels.*

**nous proposons d'ajouter un article à nos Statuts.**

**Exemple :**

### **014.3**

- Il est constitué au sein de la F.F.P.B., en application des dispositions de l'article L132-1 du CODE DU SPORT, une ligue professionnelle, "**la ligue professionnelle de pelote basque**", chargée de la gestion, et la coordination des activités sportives à caractère professionnel de la pelote basque.

- En application de l'article 2 du décret n°2002-761 du 2 mai 2002, **un règlement particulier** annexé au Règlement Intérieur de la F.F.P.B., sur proposition du Comité Directeur de la F.F.P.B., détermine les compétences et la composition de la Ligue professionnelle de pelote basque ainsi que les règles d'élection et de désignation de ses membres.

Toute modification de ce règlement doit être adoptée dans les mêmes conditions.

- Le Règlement de la Ligue professionnelle de pelote basque et les modifications qui lui sont apportées sont communiqués au Ministre chargé des sports.

**Ainsi qu'un article au règlement intérieur de la FFPB.**

**Exemple :**

### **123.0 LA LIGUE PROFESSIONNELLE DE PELOTE BASQUE**

- Par une décision prise en Comité Directeur et approuvée par l'assemblée générale de la F.F.P.B., le 31 mars 2007, les questions relatives à la Pelote Basque Professionnelle sont confiées à **la Ligue professionnelle de Pelote Basque**.

- **La Ligue professionnelle de Pelote Basque fait l'objet d'un règlement particulier annexé au présent Règlement Intérieur.**

- **Le règlement particulier de la Ligue professionnelle de Pelote Basque régit sa constitution et son fonctionnement et, fixe les modalités selon lesquelles la Ligue doit rendre compte de sa gestion devant le Comité Directeur de la F.F.P.B..**

### **3 - REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE DE PELOTE BASQUE**

**Ce règlement particulier interne à la Ligue professionnelle de Pelote Basque doit être élaboré par celle-ci."**

Le débat s'instaure sur la personnalité juridique de la ligue, doit-elle être "un organisme sans personnalité morale", de quelle manière les membres seront désignés et devront-ils être licenciés, les professionnels devront-ils se licencier dans les clubs ou directement à la FFPB, la création de la ligue professionnelle doit-elle être votée en Assemblée Générale et/ou en Assemblée extraordinaire ?

Ce qui paraît clair à ce jour, c'est qu'il est nécessaire d'ajouter aux statuts de la FFPB les articles ci-dessus référencés : 014.3 et 123.0.

Madame FOUCHER, du Ministère, nous apportera à tout moment des clarifications nécessaires. Il lui a été demandé, notamment, s'il est possible de continuer à travailler sur ce projet avant l'approbation de l'assemblée générale : réponse affirmative.

Roland DUFOURG propose au Comité Directeur de se prononcer sur la poursuite du projet et lors de l'assemblée générale, le 31 mars 2007, de modifier nos statuts en y introduisant les articles ci-dessus référencés : 014.3 et 123.0.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents.

## 5. ELITE PRO

Il est rappelé qu'un protocole a été signé le 19 septembre entre Adrien CAMINO pour la FFPB, Jean Michel IDIART pour Elite Pelote Basque et Mr LACO pour le Ministère.

Jean-Baptiste GARAT, le président de la Commission Elite pro et Jean Michel IDIART ont travaillé sur le projet du prochain championnat Elite pro. Arche Conseil Sport et le Trésorier fédéral ont apporté les précisions et les garanties nécessaires quant au domaine financier.

Le dossier est entre les mains de EPB.

Sur interrogation de J.François PASCASSIO-COMTE, il est précisé que l'on peut consulter le protocole d'accord au secrétariat de la FFPB.

Conclusion : Patientons encore un peu, comme le précisent Adrien CAMINO et Roland DUFOURG, faisons confiance à J.M. IDIART et aux joueurs de l'EPB.

## 6. COMMISSION MEDICALE : REMANIEMENT

La commission médicale, suite au départ du Dr PLANE et du kinésithérapeute ARROSTEGUY, est constituée de la manière suivante :

Président : Guy LAPORTE – Médecin fédéral national

Kinésithérapeute fédéral national : Jean Bernard BORTHAIRE

Médecins Haut Niveau : Dr LARTIGOT Pierre – Responsable du suivi médical longitudinal

Dr DELFOSSE Pascal

Dr JEANNOU Jacques

Dr MANIC Jacques, qui remplace Jean Louis PLANE (démissionnaire)

Médecins de Ligue :

\* Côte d'Argent : Dr ESPAGNACQ a peut-être trouvé un successeur : fin du mandat.

\* Midi-Pyrénées : On recherche un successeur au Dr EYCHENNE.

## 7. DATES DES COMPETITIONS INTERNATIONALES 2007

### ★ Coupes d'Europe des Clubs

● Fr. mur à gauche 30 m : 2<sup>ème</sup> quinzaine de Juillet (en Espagne)

● Fr. mur à gauche 36 m :

✓ Pala corta, Paleta pelote de cuir : 28 et 29 juillet à TARBES

✓ Main nue : 24 et 26 août à I HOLDY

● Trinquet : 7-8-9 septembre à SAINT PÉE SUR NIVELLE

● Fr. mur à gauche 54 m : A définir.

### ★ VII<sup>èmes</sup> Championnats du Monde des moins de 22 ans en fronton mur à gauche 30 m

Du 23 septembre au 30 septembre à VALDEPEÑAS (Sud de Madrid)

### ★ VII<sup>ème</sup> Championnat du Monde des moins de 22 ans en fronton mur à gauche 54 m

Du 8 au 14 octobre à BARCELONE

### ★ IV<sup>ème</sup> Coupe du Monde en fronton mur à gauche 36m

Du 8 au 14 octobre à BARCELONE

### ★ III<sup>ème</sup> Open International de Pala corta

Novembre-Décembre

### ★ II<sup>ème</sup> Championnat du Monde Professionnels de Cesta punta par quinielas.

A définir - PAU

### ★ XVI<sup>ème</sup> Championnat du Monde Professionnels de Cesta punta.

A définir.

Ce calendrier annule et remplace celui diffusé sur le procès-verbal du dernier Bureau.

## 8. SPORT ADAPTE

Deux rassemblements dans le cadre du sport adapté ont eu lieu : le mardi 14/11 à Cambo les Bains, 55 participants (déficients mentaux) et le mercredi 15/11 à Tarbes, au complexe Laubadère (sportifs confirmés, handicapés moteurs).

## 9. ACS/FFPB COMMUNICATION

Jean SUPERVILLE précise que les versements liés au partenariat se déroulent tout à fait normalement. Les projections effectuées laissent entrevoir un solde positif.

Le transfert de la gestion du Trinquet Moderne devrait se finaliser à la fin de ce mois.

Fin décembre le comptable fournira un arrêté de situation.

A l'occasion du prochain Comité Directeur, Jean-Marc Terré (A.C.S.) sera invité et fera un point précis.

## 10. CONVENTION USEP

Jean Baptiste SOULE présente le projet de convention entre l'USEP et la FFPB visant à introduire à l'école des pratiques sportives innovantes, en particulier la pelote.

La FFPB, dans le cadre de ce Partenariat participerait à hauteur de 2 000 € tout comme l'USEP.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité des présents afin que le Président signe cette convention.

## 11. SITUATION FINANCIERE FEDERALE

Le comptable prépare une situation intermédiaire qui laisse entrevoir un exercice en équilibre pour la fin de l'année.

La réserve financière a permis de palier le retard du versement de la subvention ministérielle pour payer les frais de Mexico sans avoir à faire appel à l'emprunt.

Jean SUPERVILLE rappelle que pour Mexico "on rentrera dans l'enveloppe ministérielle" et en profite pour remercier Pascal BEDERE et toute son équipe pour leur bonne gestion.

Concernant la convention d'objectif des ligues, la part fédérale sera maintenue.

La réserve de fonds destinée aux stages sera répartie par la Commission Technique et Pédagogique.

## 12. QUESTIONS DIVERSES

### Lettre de Dominique BOUTINEAU à France 3

COPIE

Monsieur Jean Pierre BERTRAND  
Directeur Régional France 3 Aquitaine  
136 Rue Ernest Renan  
33075 - BORDEAUX CEDEX

Pampelune, le 12 octobre 2006

Monsieur le Directeur,

*Suite à notre rencontre du 7 Septembre 2006 et selon notre engagement il a été mis à disposition de la chaîne, les cassettes de 10 finales du dernier Mondial de Mexico et cela à titre gracieux.*

*Il est dommage que vos techniciens n'aient pu capter le signal envoyé par satellite alors que cette manœuvre a été réalisée sans difficulté par la Télévision Espagnole, la Télévision Basque et par Téléfonica qui a géré ce transit.*

*Il est regrettable aussi que vous n'ayez pu envoyer sur ce Mondial une équipe, comme FR3 l'a toujours fait par le passé, alors que nous avons vécu une édition exceptionnelle par la qualité de jeu comme par le contexte mexicain.*

*Concernant « FINKI » supprimé de votre grille de programmes, les craintes que je vous avais exprimées concernant la diffusion de la Pelote se révèlent exactes.*

*En effet le dimanche précédent le Mondial, seules 3 minutes ont été consacrées à cet évènement dans la nouvelle émission de sport, et 4 minutes en résumé du Mondial (10 jours de compétitions, 7 participations françaises en finales) le dimanche 8 Octobre.*

*Vous me permettez de déplorer cet état de fait comme citoyen français, habitant l'Aquitaine, attaché au service public et constatant que votre chaîne efface quasiment de sa diffusion l'expression d'un sport et d'une culture très forte de cette région.*

*Comment expliquer cette situation alors que FINKI obtenait, jusqu'à votre arrivée, aux dires des responsables de la chaîne, de très bons taux d'écoute ?*

*En espérant de meilleures nouvelles pour la Pelote Basque, Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.*

D. BOUTINEAU  
Président

Le Président invite les personnes sensibilisées à ce problème à se manifester par courrier.

A noter qu'ACS a rencontré le Directeur de France 3 Aquitaine pour une réunion constructive.

### **Masters ETORKI**

Roland DUFOURG informe les membres du Comité Directeur désirant assister à des parties qu'ils devront en avertir le secrétariat de la FFPB.

### **Projet de la Grande Semaine**

Michel ETCHETO précise que le projet n'est toujours pas finalisé et qu'il attend l'accord de Cannes pour prendre en compte une inversion de parties Grand chistera seniors Nationale A à Arcachon le 10 août et Grand chistera seniors Nationale B à Cannes le 17 août.

J.François PASCASSIO-COMTE mentionne la trop grande proximité entre les finales de Main nue Cadets et Rebot Cadets - le buteur peut être concerné par la finale de main nue -. A revoir.

### **Championnats de France Hiver 2007**

Finales de Cesta punta : Benjamins-Minimes à URRUGNE le dimanche **4 mars 2007** et les Poussins-Cadets-Juniors-Seniors nationale B et A à PAU le dimanche **11 mars 2007**.

### **Assemblées Générales des Ligues**

Ile de la Réunion	08 décembre 06
St Pierre et Miquelon	06 janvier 07
Midi-Pyrénées	20 janvier 07
Pays Basque	28 janvier 07
Côte d'Argent	03 février 07
Landes	11 février 07
Béarn	17 février 07
Ile de France	11 mars 07

### **Site Internet FFPB**

Le nouveau site Internet officiel de la FFPB créé par Thierry ARSAUT sera opérationnel fin novembre / début décembre 2006, son adresse restera identique.

### **Affaire Fonseca**

La demande d'extension de licence du joueur FONSECA du P.C. Lourdais est annulée. Suite à une demande de Jacques Alliez, le président de la Commission Administrative de la Ligue du Béarn, une réponse fédérale a été retournée. Tous les membres concernés se rencontreront à Pau, date, heure et lieu précis sont à définir. M. Alliez prendra contact avec M. LARRONDE LARRETICHE.

### **Demande de mutation de ANCHEN**

La Ligue de Pelote du Pays-Basque n'a pas traité cette demande car à la dernière date prévue on ne devait étudier que les demandes d'extension.

C'est une mutation qui devra être renouvelée avant le 1<sup>er</sup> février 2007.

### **Affaire Trinquet Noël / Pilotari Club Oloronais / FFPB**

Le tribunal renvoie les "parties" "dos à dos".

"La Cour... confirme le jugement entrepris, déboute les parties de leur demande formée au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Protection Civile, dit que chaque partie supportera les dépens d'appel dont elle a fait l'avance".

### **Affaire Jacques Saldubéhère / Ligue de Pelote du Pays-Basque / FFPB**

Affaire au Tribunal Lundi 20 novembre 2006.

### **Demande d'insertion dans PILOTA**

Adrien CAMINO demande la possibilité de passer une annonce sur Pilota. Cette demande va être étudiée en commission Pilota.

### **Paleta pelote de gomme creuse**

Roland DUFOURG confirme à M. Christian LABADIE que la commission de paleta pelote de gomme creuse Hommes, compte tenu des difficultés rencontrées lors des championnats 2006, a décidé, à titre exceptionnel, de laisser une certaine latitude aux clubs pour fixer les rencontres de qualification pour 2007. Fallait-il punir ou bien "lâcher du lest" ?

### **Thierry ITOIZ**

Adrien CAMINO annonce le départ de Thierry ITOIZ du Comité Départemental de Pelote Basque et attend sa lettre de démission.

### **Assemblée Générale de la Ligue Réunionnaise de Pelote Basque**

Roland DUFOURG informe le Comité Directeur qu'il se rendra à l'Île de la Réunion afin d'assister à l'Assemblée Générale de la Ligue et de régler, si possible, certains problèmes.

### **Date du prochain Comité Directeur**

Elle sera définie lors du Bureau du 5 décembre 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

Le Secrétaire Général,  
Michel SAINT PIERRE

Le Président,  
Roland DUFOURG